



CONSTANT JAUNET



1846

Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 9 juillet 1919.

Constant Célestin JAUNET, né le 24 janvier 1893, à la Boissière de Montaignu, ouvrier charpentier, fils de Jean JAUNET, 43 ans, cantonnier à la Grande Ronde de la Boissière de Montaignu, et d'Augustine CHAUVET, 42 ans, son épouse.

Marié à la Boissière de Montaignu le 3 février 1920 à Marguerite Constance Augustine LEBRETON.

Constant a les cheveux châtain, les yeux bleus, le front vertical, le nez rectiligne, le visage ovale, il mesure 1,62 mètre.

Décédé à Courbillac (16) le 4 avril 1971.

Inscrit sous le N° 85 de la liste cantonale de Montaignu.

Incorporé au 51^{ème} Régiment d'Artillerie à compter du 28 novembre 1913, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le N° 2887, 2^{ème} canonnier.

Affecté dans la réserve de l'armée active le 1^{er} octobre 1916.

Maintenu sous les drapeaux en vertu du décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914.

Passé au 50^{ème} Régiment d'Artillerie le 9 juillet 1914.

Parti aux armées le 7 août 1914.

Blessé le 22 octobre 1915 à la Harazée par shrapnells « plaie à la région costo lombaire droite, ostéite de la dernière côte droite, évacué le 22 octobre 1915 et entré à l'hôpital Valmy, Saint Menehould. Entré le 15 novembre 1915 à l'hôpital Militaire de Clermont Ferrand. Sorti le 27 février 1916. Entré le 1^{er} mars 1916 à l'hôpital mixte de Castelnaudary. Sorti le 27 mars 1916 et entré à l'hôpital mixte de Carcassonne, Sorti le 9 avril 1916. Convalescence d'un mois accordée.

Rentré au dépôt le 8 mai 1916.

Aux armées le 19 mai 1916.

Blessé évacué le 8 juin 1917, au bois de la Râpée, à la fesse gauche, entré à l'ambulance 232.

Rejoint la batterie le 27 juillet 1917.

Intoxiqué le 20 juillet 1918, par le gaz toxique « ypérite » dans la forêt d'Espenau, évacué sur l'ambulance 77, Rentré au dépôt du 49^{ème} Régiment d'Artillerie le 18 octobre 1918.

Passé au 49^{ème} Régiment d'Artillerie le 18 octobre 1918. 2^{ème} canonnier.

Rejoint les armées le 11 mars 1919.

Se retire à la Boissière de Montaigu.

En sursis d'appel jusqu'au 31 octobre 1919 au titre d'ouvrier charron chez Mr LEBRETON, à la Boissière de Montaigu.

Mis en congé illimité de démobilisation le 3 septembre 1919.

Affecté dans les réserves au 90^{ème} Régiment d'Artillerie lourde à Vannes.

Citation à l'ordre du Régiment du 5 juin 1917 « Excellent servant très brave au feu. Le 7 mai 1917 a fait preuve d'autant de courage que de sang-froid en sortant sous un violent bombardement de la batterie d'un abri, pour porter secours à ses camarades ensevelis sous un abri effondré ».

Décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze et de la Médaille Militaire.

Maintenu service armé, pension temporaire à 10% pour :

1° Séquelles de blessures de l'hémi thorax gauche par éclat d'obus, suivie elle-même d'ostéite,

2° Pas de signes objectifs de troubles respiratoires suites d'intoxication par gaz,

3° Œil droit et œil gauche, légère conjonctivite chronique présentant l'aspect clinique des atteintes par ypérite.